

L'agence de Brest du GRETA Bretagne Occidentale organise des sessions d'Attestation de Sécurité Routière (ASR).

La prochaine session est prévue le :

**Mercredi 12 juin 2013**  
**à 13 heures 30**

L'ASR concerne les jeunes de plus de 16 ans, qui ne sont plus scolarisés et n'ayant pas validé l'ASSR1 et l'ASSR2 au collège.

L'ASR permet de s'inscrire à la formation pratique du brevet de sécurité routière (BSR) et est obligatoire pour s'inscrire à l'épreuve théorique du permis de conduire.

***L'inscription à l'examen est obligatoire et l'épreuve gratuite.***

**Contact :** Christelle LE GOFF, agence de Brest, T 02 98 80 41 51